

LOISIRIORGES

VILLE DE RIORGES 2018/2019

CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX DU MERCREDI

DE 3 ANS AU CM2

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI



La Ville de Riorges a confié au **Centre social de Riorges** (de 3 ans au CE1) et au **Comité Roannais de Vacances** (du CE1 au CM2) l'organisation et la gestion des centres de loisirs municipaux du mercredi. Les enfants sont accueillis chaque mercredi de l'année scolaire, à la journée ou à la demi-journée.

Ces structures, dans leurs projets éducatifs, se sont fixées les objectifs de **favoriser le développement des loisirs éducatifs** pour les enfants, de promouvoir une **éducation à la citoyenneté** et de faire du centre de loisirs un **lieu pour tous**.

L'encadrement des activités est assuré par du personnel qualifié, dans le respect de la réglementation en vigueur dans les centres de loisirs sans hébergement.

À noter : Les enfants de CE1 ont le choix entre les deux structures

De 3 ans au CE1

LA JOURNÉE AU CENTRE SOCIAL

LE MATIN



Les enfants peuvent arriver de 7h à 9h. Pendant ce temps d'accueil, plusieurs ateliers leur sont proposés (lecture, jeux de société, dessin...).

Les enfants sont ensuite répartis en groupes d'âges pour des activités manuelles, sportives, musicales...



De 11h30 à 12h15, les parents peuvent venir les chercher.

LE DÉJEUNER

Il est possible de déjeuner au restaurant scolaire de l'école des Sables. Les enfants sont accompagnés par des animateurs.

L'APRÈS-MIDI



Les enfants sont accueillis de 13h15 à 14h.

Après un temps calme, ils participent à des activités adaptées à leur groupe d'âge.



Entre 17h30 et 18h30, les parents peuvent venir les chercher.

Du CE1 au CM2

LA JOURNÉE AVEC LE COMITÉ ROANNAIS DE VACANCES

Les enfants du CE1 au CM2 sont accueillis à l'école Fontquentin à Roanne par le Comité Roannais de Vacances. Un transport en car est prévu depuis le centre social de Riorges.

LE MATIN



Les enfants peuvent arriver de 7h15 à 8h45 à l'école Fontquentin à Roanne ou au centre social de Riorges de 7h à 8h45.

Un programme d'activités est remis aux enfants pour chaque période.



De 11h30 à 12h15, les parents peuvent venir les chercher à l'école Fontquentin ou à partir de 11h45 au centre social de Riorges.

LE DÉJEUNER

Il est possible de déjeuner sur place, à l'école Fontquentin de Roanne.

L'APRÈS-MIDI

Les enfants peuvent arriver de 13h15 à 14h à l'école Fontquentin à Roanne ou de 13h15 à 13h30 au centre social de Riorges.

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître le programme des activités proposées l'après-midi.



De 17h30 à 18h30, les parents peuvent venir les chercher à l'école Fontquentin ou de 17h45 à 18h30 au centre social de Riorges.

Activités pour tous	Activités pour CE1	Activités pour CE2-CM				
Activités	05/09 - 17/10	07/11 - 19/12	09/01 - 13/02	06/03 - 10/04	15/05 - 05/06	12/06 - 03/07
Piscine	CE1				Pour tous	Pour tous
Roller		CE1		CE2 - CM		
Poney	CE1				CE1	CE1
Equitation	CE2 - CM				CE2 - CM	CE2 - CM
Patinoire		CE2 - CM	Pour tous			
Musée				CE1		
Kick Boxing			CE1	CE2 - CM		
Volley	CE2 - CM					
Tir à l'arc					CE1	CE2 - CM
Cirque		CE1	CE2 - CM	CE1	CE2 - CM	
Bowling				CE2 - CM		
Cuisine		Pour tous	Pour tous	Pour tous		
Tennis de table			CE2 - CM			
Peinture sur soie					CE2 - CM	
Multi-jeux	Pour tous					Pour tous
Twirling		CE2 - CM				
Graph	CE2 - CM					

Deux sorties découvertes sont prévues le 5/09. Le 9/12, journée de Noël

TARIFS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Tout enfant dont les parents résident à Riorges.

Les non-Riorgeois peuvent également s'inscrire, dans la limite des places disponibles.

LES TARIFS LOISIRIORGES

L'inscription et le paiement se font au début de chaque trimestre. Pour les Riorgeois, le tarif ramené à la séance, varie en fonction du quotient familial de 0,84€ à 4,61€. Pour les non-Riorgeois, c'est le tarif maximum qui s'applique.

LE REPAS DU MIDI

Les tarifs appliqués en 2017/2018 :

- De 1,20€ à 5,11€ selon le quotient familial pour les habitants de Riorges.
- 7,57€ pour les habitants des autres communes.

Ces tarifs seront révisés en juillet 2018 pour l'année 2018/2019.

OÙ S'INSCRIRE ?

DE 3 ANS AU CE1

À partir du lundi 9 juillet 2018
au Centre social de Riorges
1 place Jean-Cocteau
42153 Riorges
04 77 72 31 25

POUR LES CE1-CM2

À partir du lundi 20 août 2018
au Comité Roannais de Vacances
6 rue de Bourgogne
42300 Roanne
04 77 23 67 00

PIÈCES À FOURNIR À L'INSCRIPTION

Justificatif de domicile / Feuille de paiement de quotient familial CAF ou dernière feuille d'imposition ou de non-imposition.

